

Échange de permis étranger

Par Andry, le 08/06/2019 à 08:18

Bonjour je vous demandez parce j'ai reçu mon permis à Madagascar et je voulais changer car je suis en France depuis 6 ans est-ce que c'est possible de changé merci

Par youris, le 08/06/2019 à 09:47

bonjour,

vous aviez 1 an depuis la date de la délivrance de votre premier titre de séjour en france pour échanger votre permis étranger.

si vous êtes régulièrement en france depuis 6 ans, vous ne pouvez plus échanger votre permis de conduire, ni conduire, vous devez repasser votre permis en france.

salutations